

COUPES NATIONALES BASKET FSCF CADETTES (U17F) - CADETS (U17M)

La Commission Nationale FSCF de Basket-Ball organise une coupe « Cadettes » et une coupe « Cadets » ouvertes à tous les clubs F.S.C.F., à des sélections de Comités Départementaux ou Régionaux.

ARTICLE 1 - PARTICIPATION

Chaque Comité Départemental ou Régional pourra organiser des rencontres pour désigner un ou deux représentants.

Les finales auront lieu dans le cadre du **Critérium National du Jeune Basketteur Athlète**.

Si un club ou un Comité engage plusieurs équipes, la composition des équipes doit être personnalisée. En aucun cas, un joueur ne peut changer d'équipe.

ARTICLE 2 - QUALIFICATION - LICENCES

Pourront participer les joueurs ou joueuses né(e)s en 2001 et 2002 et les minimes masculins ou féminines régulièrement surclassés.

Pour les Finales Nationales, un joueur ou une joueuse surclassé(e) ne peut participer à des rencontres hors de la catégorie pour laquelle il ou elle a commencé la compétition nationale sur le week-end).

Nombre de joueurs : chaque équipe peut comprendre un maximum de 12 joueurs (joueuses), un entraîneur et un aide-entraîneur. **Pour chaque match, seuls 10 joueurs (joueuses) maximum pourront figurer sur la feuille de marque.**

Tous les joueurs devront être en possession de la licence F.S.C.F. (licence CA), régulièrement validée par les Comités Départementaux ou Régionaux pour la saison en cours.

Pour chaque licence non présentée, une pièce d'identité sera exigée et l'association sera redevable d'une pénalité financière.

ARTICLE 3 - TEMPS DE JEU

Match simple :

Temps de jeu normal 4 x 10 minutes.

Formule Tournoi sur un week-end :

Réduction du temps de jeu et du nombre de fautes individuelles :

- 2 x 10' et 4 fautes par joueur

- 4 fautes d'équipe et un temps mort pour la 1ère période
- 4 fautes d'équipe et 2 temps morts pour la 2ème période.

En cas d'égalité à la fin de la rencontre :

- Prolongation de 5 minutes en temps de jeu normal
- Prolongation de 3 minutes en formule Tournoi ;

En cas de nouvelle égalité :

- nouvelle prolongation, etc.

La commission nationale se réserve la possibilité d'adapter le temps de jeu des rencontres ou les horaires afin de tenir compte des conditions locales d'organisation.

ARTICLE 4 - CLASSEMENT

En formule Tournoi, décompte des points pour les rencontres :

- Match gagné2 points
- Match perdu1 point
- Match perdu par défaut.....1 point
- Match perdu par pénalité ou forfait.....0 point

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, le classement sera établi à la différence de points sur les rencontres les ayant opposées, sans tenir compte des résultats contre les autres équipes.

ARTICLE 5 - ARITRAGE

Lors des Finales Nationales, la désignation des arbitres et des officiels de table de marque sera placée sous la responsabilité de la Commission Nationale de Basket.

Il est recommandé et souhaitable que chaque équipe mette à disposition de la Commission Nationale FSCF de Basket un arbitre officiel.

ARTICLE 6 - MAILLOTS ET BALLONS

Il est indispensable que chaque équipe soit en possession de deux jeux de maillots de couleurs différentes et de ballons.

Taille des ballons :

- Féminines : N°6
- Masculins : N°7

ARTICLE 7 – PROCEDURE D'URGENCE

Tous les cas non prévus dans le présent règlement seront soumis à la Commission Nationale FSCF de Basket pour décision. Après consultation et audition des parties concernées, la décision prise par la Commission Nationale sera définitive et sans appel.